

BIO-DOSE

TRAITEMENT BIOLOGIQUE POUR FOSSES SEPTIQUES ET CANALISATIONS



PROPRIÉTÉS PRINCIPALES - UTILISATIONS

L'application de BIO-DOSE dégrade les matières organiques, supprime les mauvaises odeurs des fosses septiques, canalisations, colonnes d'évacuation des eaux usées et drains pour les lieux à fréquentation périodique (camping, hôtels...) ou à forte concentration de médicaments (hôpitaux, cliniques, maisons de retraite...).

- BIO-DOSE est associable et compatible avec BIO-ACTI 10 qui assure le bon démarrage du traitement.

ACTIONS IMMÉDIATES :

- Réactive la flore de la fosse septique.
- Hydrolyse les graisses et autres matières fécales.
- Accélère la biodégradation des matières organiques, graisses...
- Supprime les remontées des mauvaises odeurs en s'attaquant à leur source.
- Entretien des canalisations.

ACTIONS A LONG TERME :

- Décolmate et entretient les canalisations en amont et les drains en aval tout en restaurant leur débit.
- Assure une protection durable contre la corrosion.
- Espace les curages ou pompages.
- Supprime la cause des mauvaises odeurs.

AVANTAGES POUR L'UTILISATEUR :

- Améliore le fonctionnement des fosses au quotidien.
- Protège contre la corrosion et assure la longévité des installations.
- Facile à doser.
- Supprime tout risques lié à l'utilisation des produits chimiques (brûlures, inhalation...).
- Biologique car contient des micro-organismes.
- Contribue au respect des conventions de rejet.
- Formule non testée sur les animaux.



DOSAGE

- Entretien : 10 g/personne, une fois par semaine ou 1 dose hydrosoluble (100 g) par mois par foyer.

500 g (5 doses hydrosolubles)/100 personnes, une fois par semaine (pour grandes collectivités).

- Démarrage/Redémarrage/Engorgement : doubler la dose de BIO-DOSE et utiliser BIO-ACTI 10 (voir fiche produit) la première fois à raison de 0.5 à 1 kg par m3 de fosse.

MODE D'EMPLOI

Entretien :

-Mettre la dose dans la cuvette des WC, puis tirer la chasse. Dose hydrosoluble : tirer immédiatement la chasse.

Démarrage/Redémarrage/Engorgement :

-Appliquer BIO-ACTI 10 directement dans la fosse. Mettre la dose (BIO-DOSE) dans la cuvette des WC, puis tirer la chasse (voir dosage ci-dessus).

Précautions d'application :

-Ne pas utiliser de bactéricides 2 heures avant et 2 heures après ensemencement.

-Ensemencer de préférence à un moment de faible utilisation des WC.

-pH du milieu à traiter entre 4.5 et 9.

-Température du milieu entre 10°C et 60°C

PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE COMPOSITION

Contient des micro-organismes naturels de classe 1 (EFB) selon la directive européenne 2000/54/CE (micro-organismes n'ayant jamais été décrits comme agent de causalité de maladies chez l'homme).

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

Aspect : poudre de couleur grise.

pH : 7 (+/- 0.5) en solution à 1 %.

PRODUIT TECHNIQUE À USAGE PROFESSIONNEL

Les indications mentionnées sur cette fiche sont données de bonne foi et n'engagent en rien notre responsabilité, le contenu de cette documentation est donné à titre d'information, il doit être adapté à chaque cas particulier.